

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**VENDREDI 07 SEPTEMBRE 2018 à 19 h 30**

Présents : M. AUBRY Bernard, M. LEMAIRE Michel, Mme COLLEMARE Françoise, M. POHER Jean-Claude, M. DUVEY Marc, Mme POTTIER Morgane, Mme LEBEC Sandra, Mme BECQUET Laurence, Mme HUCHER Béatrice, M. DIJON Michel, M. POULAIN Alain, Mme CARTIER Alice.

Mme COLLEMARE Françoise a été nommée secrétaire de séance.

**Tenue du bureau de vote : Election municipale partielle complémentaire du 23 Septembre et 30 septembre 2018 (si 2<sup>ème</sup> tour) :**

M. AUBRY, Maire-Adjoint, rappelle que les élections municipales partielles complémentaires auront lieu à la salle des fêtes le dimanche 23 septembre 2018 de 8 h 00 à 18 h 00 et dimanche 30 septembre 2018 (si 2<sup>ème</sup> tour). Il est procédé à la tenue du bureau de vote.

**Délibération Indemnité du 1<sup>er</sup> adjoint, suite démission du Maire :**

Suite à la démission de Monsieur Alain VANNIER, Maire, et à l'acceptation de Monsieur le Préfet de celle-ci en date du 22 juin 2018, M. Bernard AUBRY, 1<sup>er</sup> adjoint, assume la suppléance et il est tenu d'assurer son remplacement jusqu'à l'installation du nouveau maire.

En conséquence, l'indemnité du maire peut lui être accordée dans l'attente des élections municipales partielles complémentaires. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de faire bénéficier Monsieur Bernard AUBRY, 1<sup>er</sup> adjoint, de l'indemnité du Maire durant la suppléance (art L 2123-24-1 du CGCT) soit :

- **31 % de l'indice B.T. (DB n° 25-2017) soit 1199.90 € brut/mois à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018.**

**Délibération : Enquête Publique DEUTSCH CAR 27 :**

M. AUBRY, Maire-Adjoint, informe le conseil municipal que par arrêté préfectoral en date du 13 juillet 2018, une enquête publique a été prescrite sur la demande présentée par la Société DEUTSCH CAR 27, en vue d'exploiter une installation d'entrepôt, dépollution et démontage de véhicules hors d'usage sur la commune de Nassandres sur Risle. L'enquête se déroulera du 03 au 30 septembre 2018 inclus.

Le dossier est consultable en mairie de Nassandres sur Risle (CD Rom) aux jours et heures habituels d'ouverture soit du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h 30. Après en avoir délibéré, et pris connaissance du dossier, la commune donne un « avis favorable ».

**Délibération portant récupération de la caution BUTAGAZ citerne Logement 8 :**

M. AUBRY, Maire-Adjoint, informe le conseil municipal qu'il a demandé à la Société BUTAGAZ le retrait d'une citerne au logement n° 8 rue de Beauficel et la résiliation du contrat de fourniture de gaz propane pour cette citerne.

Suite au retrait de celle-ci, la commune récupérera la consignation (1998 : consignation de 9000 francs soit 1372,04 €). Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **Accepte le remboursement de la consignation qui s'élève à la somme de 1372.04 € qui sera versé sur le compte de la commune (compte 275 RI).**

### **Délibération modificative : contrat REX ROTARY :**

M. AUBRY, Maire-Adjoint, est toujours en attente d'explications complémentaires concernant le contrat REX-ROTARY.

### **Délibération pour l'appel à candidature « balades thermographiques » proposée par l'Intercom Bernay Terres de Normandie :**

Dans le cadre de la démarche TEPOS (Territoire à Energie Positive) afin de sensibiliser les habitants du territoire aux enjeux de la rénovation énergétique des logements, l'Intercom Bernay Terres de Normandie, en partenariat avec SOLHIA Normandie Seine, met en place un appel à candidatures « balades thermographiques » à destination des communes du territoire.

Le présent appel à candidatures « balades thermographiques » s'inscrit dans un projet global et répond à une problématique bien réelle de besoin de diminution des consommations énergétiques et sur le service gratuit de l'espace info énergie.

Ces balades seront suivies d'un temps d'échange sur le principe de la thermographie, les solutions techniques et les aides financières existantes. Ouï l'exposé de Monsieur le Maire-Adjoint,

- **Le conseil municipal se porte candidat pour accueillir une balade de la thermographie de la commune et s'engage à remplir le dossier de candidature qui sera transmis à l'Intercom Bernay Terres de Normandie.**

L'Intercom Bernay Terres de Normandie a confirmé ce jour que notre commune a été retenue. Une réunion de préparation aura lieu le 19 septembre à 9 h 00 à la mairie de St Victor de Chrétienville.

### **Rapports d'activités 2017 de l'Intercom Bernay Terres de Normandie :**

Le rapport d'activités 2017 de l'Intercom Bernay Terres de Normandie est à la disposition du conseil municipal ainsi que le rapport annuel sur le prix et la qualité du service de collecte et traitement des déchets de 2017.

### **Rentrée scolaire septembre 2018 :**

Le jour de la rentrée, Mme COLLEMARE, M. DUVEY et M. AUBRY étaient présents. Monsieur le Maire-Adjoint donne la parole à Mme COLLEMARE qui donne quelques informations sur la rentrée. Maintien des effectifs, 3 ATSEM, Mme LEBLANC assure la direction pour un trimestre, deux nouvelles professeures des écoles, Mme VAUGARNY a réintégré l'école d'Harcourt à mi-temps thérapeutique.

M. AUBRY, Maire-Adjoint, informe qu'une classe a été repeinte et les menuiseries de deux classes ont été changées. Il informe également qu'un devis sera demandé à l'entreprise THERMO-ACOUSTIQUE pour un volet roulant pour les dortoirs des petits.

## DIVERS

- **Journées du Patrimoine** : elles auront lieu le samedi 15 et dimanche 16 septembre 2018 :

SAMEDI 15 Septembre : visites guidées de l'église et du clocher par Mme MALGRAIN et M. LEMAIRE Michel.

Et DIMANCHE 16 Septembre : l'église sera ouverte de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

- **CIRCUIT RAMASSAGE BETTERAVES** :

M. AUBRY informe qu'il a adressé un courrier à St Louis-Sucre à Cagny pour trouver d'un commun accord avec les transporteurs et les agriculteurs, un itinéraire pour le circuit de ramassage des betteraves. Il s'est entretenu avec M. Dominique REMY afin d'obtenir un rendez-vous avec le responsable des circuits de ramassage. Il souhaite avoir des dates précises afin de prendre un arrêté dans le cas où les transporteurs emprunteraient la RD 25 rue Delhomme (travaux réalisés).

- **PROTECTION NOUVELLE VOIRIE ET TROTTOIRS RUE DELHOMME** :

Afin de protéger cette nouvelle voirie, il est suggéré plusieurs idées :

- a) Pose de bordures granit sur le bord du trottoir de la RD 156,
- b) Mettre au niveau de l'entrée de la chapelle face au parking des balises,
- c) Faire sens unique rue Delhomme vers la rue de la libération.

- **INFO CIRCULATION** :

M. AUBRY, Maire-Adjoint, regrette que les conducteurs stationnent leurs véhicules à cheval sur les trottoirs. Il rappelle que ceux-ci sont réservés aux piétons, poussettes, enfants et personnes à mobilité réduite. Un arrêté pris en décembre 2000 n° 17-2000 interdit le stationnement sur les trottoirs rue de la libération (RD 137). Il l'a signalé aux personnes dont les voitures étaient stationnées sur les trottoirs.

- *M. DUVEY et Mme POTTIER quittent la séance à 21 H 30.*

- **ECLAIRAGE STADE FOOTBALL** :

Le mardi 07 août 2018, s'est produit un violent coup de vent (orage) au stade de football. 3 poteaux en bois se sont cassés et 3 projecteurs au sol. L'entreprise HUCHER est intervenue pour mettre en sécurité les fils électriques. M. AUBRY a demandé à l'entreprise HDE de trouver une solution provisoire. Chiffrage en cours.

M. AUBRY a été sollicité par le Président du Football-Club pour une remise en état de l'éclairage du stade (voir subvention).

- **TENNIS-CLUB :**

Depuis 2012, l'association ne fonctionne plus (pas de réunion, ni d'Assemblée Générale), M. AUBRY, Maire-Adjoint, a adressé un courrier et a téléphoné à plusieurs reprises à Mme BOUCHER Cécile, Présidente du Tennis-Club d'Harcourt (pas de réponse de celle-ci et la commune ne versant pas de subvention à cette association, ne peut rien faire). Il est convenu que les membres de cette association adresseront une lettre à Mme BOUCHER afin de savoir pourquoi aucune assemblée générale ni activités n'ont eu lieu depuis 2012.

- **ARRÊTÉ FAISANDERIE :**

M. AUBRY, Maire-Adjoint, donne l'historique de cette affaire. Pour mémoire, l'arrêté pris en 2005 et celui de juin 2016 sont communiqués au conseil municipal. Le conseil municipal souhaite que le dernier arrêté soit appliqué : les barrières soient enlevées dans les chemins ruraux au bois de Beauficel et que la commune reprenne possession des chemins communaux.

- **INFOS MARES Imbourg et Piquet :**

M. AUBRY, Maire-Adjoint, fait savoir qu'il a signalé à l'Intercom de Bernay Terres de Normandie des dégradations sur les travaux réalisés autour des mares Imbourg et Piquet. Une visite a eu lieu le 08 août, le compte-rendu est fourni au conseil municipal.

La commune rencontre des difficultés avec l'exploitant agricole riverain de ces mares. Les dégradations constatées sont le sectionnement à ras du sol des pieux en bois, l'arrachage de certaines bornes, le fauchage de certains plants arbustifs, dépérissement d'environ 90 % des plants installés autour des deux mares concernées (traitement chimique) et exploitation du chemin communal sans l'autorisation du propriétaire.

M. AUBRY, Maire-Adjoint, a pris l'initiative de contacter un huissier pour un constat. Il souhaite également lancer une procédure contre l'agriculteur en commun avec l'Intercom et les différents financeurs (Agence de l'Eau/Opération «Restaurons Nos mares »).

- **DOSSIERS URBANISME :**

M. AUBRY, Maire-Adjoint, indique que plusieurs dossiers sont en cours de régularisation. La commune a été sommée par le Préfet de l'Eure de dresser un procès-verbal à l'égard d'un administré.

- **ENTRETIEN PROPRIETES ET ELAGAGE :**

M. AUBRY, Maire-Adjoint, rappelle que chaque propriétaire est tenu d'entretenir son terrain (entretien et élagage).

- **CHEMIN RURAL PRES DE LA POMME DOREE :**

La commune possède un terrain de 6600 M2 situé « Les Remises » près de « la Pomme Dorée ». Pendant de nombreuses années, celui-ci était une décharge. En 2008, il a été convenu avec un agriculteur de lui laisser ce terrain pour culture et de déplacer le chemin communal, le long de la Pomme Dorée afin de faciliter l'exploitation du terrain. Cependant, le déplacement d'un chemin rural nécessite une enquête publique et il n'a jamais été donné suite à ce dossier. M. AUBRY souhaite la régularisation et qu'une convention soit prise entre la commune d'Harcourt et l'agriculteur.

- **GITE BEAUFICEL :**

Présence d'un nouveau gîte au hameau de Beauficel (de Briques et de Broc »). Ce gîte a obtenu le label 4 épis et le coup de cœur national des gîtes de France. Le conseil municipal suggère d'accueillir les nouveaux arrivants.

- **LETTRE DES AUGUSTINES :**

Pour mémoire, M. AUBRY, Maire-Adjoint donne lecture du courrier du Généralat des Augustines, qui souhaite connaître l'évolution de la suite des travaux à envisager pour le relèvement des sépultures des sœurs au cimetière d'Harcourt. Un endroit est réservé aux sœurs. Ce sujet sera abordé lors du conseil municipal d'octobre.

- **DEVIS REGNAULT (taille et entretien haie du stade)** d'un montant de 3360 € TTC (réalisé auparavant par le chantier d'insertion coût 400 €). Une réflexion sera menée sur le devenir de cette haie.
- **BAPTEME DE L'AIR** reporté au mercredi 12 septembre.
- Pour info : inauguration de la maison d'assistantes maternelles dénommée « Mam Zen Bulle » à la Haye de Calleville qui aura lieu le 15 septembre à 10 h 30.
- Information de Catherine FLAMENT, responsable au château d'Harcourt : elle précise que juste l' élu de la commune a la gratuité d'entrée au Domaine d'Harcourt et non la famille (possibilité carte abonnement).

## **TOUR DE TABLE**

- Mme BECQUET Laurence tient à féliciter les responsables de l'association « Les Marmots et Cie » pour leur marché nocturne organisé le vendredi 31 août.
  - Elle demande que soit installée une poubelle près de la table pique-nique à la salle des fêtes.
- Mme LEBEC souhaite que les 2 commissions Harcourt/La Neuville du Bosc se réunissent lors du 1<sup>er</sup> trimestre pour faire un point sur la rentrée.
- Réclamations de M. POULAIN Alain :
  - rue St Sauveur au Bocage : élagage de la haie au lotissement « La Forêt»,
  - totem près des containers à Chrétienville n'est pas visible (décision de l'Intercom, tous les totems seront déposés).

- M. LEMAIRE Michel indique que deux courses cyclistes « Prix de la Municipalité » sont organisées le samedi 22 septembre. Les pompiers offrent 6 coupes et préparent les sandwiches pour les signaleurs. Prix de la course : 1072 €. Il a demandé à M. VOISIN Jean-Baptiste, Maire de la Haye de Calleville, pour une participation à hauteur de 200 € (passage de la course), M. VOISIN interrogera son conseil municipal.
  - Il informe des interventions de la compétence « voirie » de l'Intercom Bernay Terres de Normandie : revêtement chemin de la mare Dufils, chemin de la Piquetière et rue des Ruflets.
  - L'intercom a procédé au 2<sup>ème</sup> fauchage sur toute la commune.
- Information : M. AUBRY, Maire-Adjoint, informe qu'il rencontrera le responsable de l'agence SILOGE de Bernay pour les problèmes de voisinage au clos fleuri.
- 

Séance close à 23 h 55.

Prochaine séance de conseil municipal le **vendredi 05 octobre 2018.**



**POUR LE MAIRE  
L'ADJOINT DÉLÉGUÉ**